

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 5 MARS 2014**

L'An Deux Mille Quatorze, le Cinq mars, à Dix Neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Madame GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Madame BARET, Madame MIQUET, Monsieur GELIN, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Monsieur SAUNIER.

Monsieur JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX

Monsieur ROUX présente un pouvoir de Monsieur FIORINI

Absents excusés : Madame NICOLAS

**Objet :
Compte
de
gestion
2013**

Considérant que Monsieur le comptable public de Saint-Priest a transmis le compte de gestion 2013.

Qu'il est conforme, en ce qui concerne les flux financiers 2013, au compte administratif qui vient de vous être présenté, et fait apparaître les résultats suivants (hors reprise du résultat antérieur).

| Section de fonctionnement | | | |
|---------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Dépenses | | Recettes | |
| Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé |
| 2 371 581,86 € | 1 945 663,65 € | 2 371 581,86 € | 2 256 025,19 € |
| Section d'investissement | | | |
| Dépenses | | Recettes | |
| Prévu | Réalisé | Prévu | Réalisé |
| 667 669,41 € | 350 862,13 € | 667 669,41 € | 320 870,56 € |

Après délibération, à l'unanimité

Le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- **APPROUVE** le Compte de Gestion de l'exercice 2013.

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le **11 MARS 2014**
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 7 mars 2014.

Le Président

